

**Interflon Food Lube G680**

**Numéro de la version:**  
6.3  
Remplace la version: 5:

**Date de publication**  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

**1 Identification****1.1 Identificateur de produit**

Marque commerciale **Interflon Food Lube G680**

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées pertinentes Utilisation industrielle  
Champ d'application lubrifiant

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Interflon BV  
Belder 47  
4704 RK Roosendaal  
Pays-Bas

Téléphone: +31 (0)165 553911  
e-mail: Service@Interflon.com  
Site web: www.Interflon.com  
e-mail (personne compétente)

Service@Interflon.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+31 (0)165 55 39 11 (Monday to Friday from 8:30am to 17:00pm).

**2 Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon SGH  
Ce mélange ne répond pas aux critères de classification.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage  
non requis

**2.3 Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

Substance extrêmement préoccupante (SVHC)

Ce produit ne contient pas «substances extrêmement préoccupantes» (SVHC) qui sont très dangereux pour la santé humaine ou l'environnement. (SVHC <0,1% (g/g) Règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), article 57).

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de ≥ 0,1%.

**3 Composition/ information sur les ingrédients****3.1 Substances**

Non pertinent (mélange)

**3.2 Mélanges**

Description du produit

Mélange d'huiles minérales et synthétiques, d'additifs et de MicPol®

Composants dangereux

aucune

**Interflon Food Lube G680**Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Notes
Distillates (petroleum), hydro-treated middle	No CAS 64742-46-7	0.1 - < 1	Asp. Tox. 1 / H304	N

**Notes**

N: La classification comme cancérogène peut ne pas s'appliquer si l'historique complet du raffinage est connu et s'il peut être établi que la substance à partir de laquelle elle est produite n'est pas cancérogène. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la troisième partie.

**Remarques**

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16.

**4 Premiers soins****4.1 Description des premiers secours****Notes générales**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

**Après inhalation**

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

**Après contact cutané**

Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Après contact oculaire**

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

**Après ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

aucune

**5 Mesures à prendre en cas d'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

L'eau pulvérisée, Nébulisation d'eau, Poudre d'extincteur, Dioxyde de carbone (CO2), Dioxyde de carbone (CO2), Mousse résistant aux alcools

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à pleine puissance

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone en cas de combustion.

**Produits de combustion dangereux**

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Utiliser un appareil respiratoire approprié.

**Interflon Food Lube G680**Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

**6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

## 6.1.1 Pour les non-sauveteurs

Mettre les personnes à l'abri. Risque de glissement particulier en cas du produit écoulé/répandu.

## 6.1.2 Pour les sauveteurs

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminée.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

**7 Manutention et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Les conditions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Gérer les risques associés

- Risques d'inflammabilité

Conserver dans un endroit frais.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

**8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle****8.2 Contrôles de l'exposition**

**Interflon Food Lube G680**Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

**Précautions d'emploi générales**

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Lavez les mains après chaque utilisation.

**8.2.2 Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)****Protection des yeux/du visage**

Travailler avec des verres de sécurité. Éviter le contact avec les yeux.

**Protection de la peau****- Protection des mains**

Ne s'applique pas.

**- Mesures de protection diverse**

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Protection respiratoire**

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

**9 Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide
Couleur	jaune clair
Odeur	Comme l'huile
Point de fusion/point de congélation	-39 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé
Inflammabilité	non combustible
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non combustible
Point éclair	260 °C
Température d'auto-inflammabilité	
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
Viscosité cinématique	680 cSt à 40 °C non pertinent
Solubilité(s)	facilement soluble

**Coefficient de partage**

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non pertinent
---	---------------

Pression de vapeur	non déterminé
--------------------	---------------

**Interflon Food Lube G680**Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

Densité et/ou densité relative

Densité	0.94 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles / non pertinent

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
---------------------------------	-------------------------

**9.2 Autres informations**

Informations concernant les classes de danger physique	classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent
Autres caractéristiques de sécurité	il n'y a aucune information additionnelle

**10 Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et "Matières incompatibles".

**10.2 Stabilité chimique**

Le matériau est stable dans les conditions ambiantes normales et prévisibles de stockage et de manipulation, en ce qui concerne la température et la pression.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Pas de réactions dangereuses connues.

**10.4 Conditions à éviter**

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être évitée.

**10.5 Matières incompatibles**

Comburants, Comburants forts

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

**11 Données toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

**Classification selon SGH**

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification.

**Toxicité aiguë**

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

**Corrosion/irritation cutanée**

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

**Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux**

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

**Mutagénicité sur cellules germinales**

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

**Interflon Food Lube G680**Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

**Cancérogénicité**

N'est pas classé comme cancérogène.

**Toxicité pour la reproduction**

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

**Danger en cas d'aspiration**

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

**12 Données écologiques****12.1 Toxicité****12.2 Persistance et dégradabilité**

Des données ne sont pas disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Des données ne sont pas disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Des données ne sont pas disponibles.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .**12.7 Autres effets néfastes**

Des données ne sont pas disponibles.

**13 Données sur l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**Traitement des déchets des conteneurs/emballages**

Cet article devrait être éliminé en suivant les procédures applicables aux déchets dangereux. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

**Remarques**

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

**14 Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

non soumis aux règlements sur le transport

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

non pertinent

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

aucune

**14.4 Groupe d'emballage**

pas attribué

**14.5 Dangers pour l'environnement**

pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

**Interflon Food Lube G680**Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Il n'y a aucune information additionnelle.

**14.7 Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

**Informations pour chacun des règlements types des Nations unies****Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)**

Non soumis aux règlements sur le transport: RTMD de l'ONU

**Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires**

Non soumis à l'IMDG.

**Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires**

Non soumis à l'OACI-IATA.

**15 Informations sur la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales (États-Unis)****Toxic Substance Control Act (TSCA)**

tous les composants sont énumérés (ACTIVE) ou exemptés de la liste

**Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III )**

- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)

aucun des composants n'est énuméré

- Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

aucun des composants n'est énuméré

**Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act (CERCLA)**

- List of Hazardous Substances and Reportable Quantities (CERCLA section 102a) (40 CFR 302.4)

aucun des composants n'est énuméré

**Clean Air Act**

aucun des composants n'est énuméré

**Right to Know Hazardous Substance List**

- Hazardous Substance List (NJ-RTK)

aucun des composants n'est énuméré

**California Environmental Protection Agency (Cal/EPA): Proposition 65 - Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986**

aucun des composants n'est énuméré

**Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur****NPCA-HMIS® III**

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

Catégorie	Évaluation	Description
Chronic	/	none

## Interflon Food Lube G680

Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)

date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

Catégorie	Évaluation	Description
Health	0	no significant risk to health
Flammability	0	material that will not burn under typical fire conditions
Physical hazard	0	material that is normally stable, even under fire conditions, and will not react with water, polymerize, decompose, condense, or self-react. Non-explosive
Personal protection	-	

### NFPA® 704

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.

Catégorie	Degré de danger	Description
Flammability	0	material that will not burn under typical fire conditions
Health	0	material that, under emergency conditions, would offer no hazard beyond that of ordinary combustible material
Instability	0	material that is normally stable, even under fire conditions
Special hazard		

### Réglementations nationales (Canada)

#### Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants sont énumérés.

### Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste
US	TSCA	tous les composants sont énumérés (ACTIVE)
AU	AIIC	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	CSCL-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	tous les composants sont énumérés
MX	INSQ	les composants ne sont pas tous énumérés
NZ	NZIoC	tous les composants sont énumérés
PH	PICCS	les composants ne sont pas tous énumérés
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés

#### Légende

AIIC	Australian Inventory of Industrial Chemicals
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances

**Interflon Food Lube G680**Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

**Légende**

ISHA-ENCS	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

**16 Autres informations****Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)**

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Perti-nente pour la sécurité
1.2		Champ d'application: lubrifiant	oui
1.3	e-mail (personne compétente): Service@interflon.com (Service lab)	e-mail (personne compétente): Service@Interflon.com	oui
1.4	Numéro d'appel d'urgence	Numéro d'appel d'urgence: +31 (0)165 55 39 11 (Monday to Friday from 8:30am to 17:00pm).	oui
1.4	Organe consultatif officiel: Centre antipoison		oui
2.3		Substance extrêmement préoccupante (SVHC): Ce produit ne contient pas «substances extrêmement préoccupantes» (SVHC) qui sont très dangereux pour la santé humaine ou l'environnement. (SVHC <0,1% (g/g) Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 57).	oui
2.3		Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de ≥ 0,1%.	oui
3.2	Description du produit: Mélange d'huiles minérales et synthétiques, d'additifs et de MicPol®Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16.		oui
3.2		Remarques: Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16.	oui
4.1	Notes générales: Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.	Notes générales: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.	oui
4.1	Après contact cutané: Laver abondamment à l'eau et au savon.	Après contact cutané: Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.	oui
4.1	Après contact oculaire:	Après contact oculaire:	oui

**Interflon Food Lube G680**

Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)

date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Perti-nente pour la sécurité
	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.	Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.	
4.1	Après ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.	Après ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir. Consulter un médecin en cas de malaise.	oui
5.1	Moyens d'extinction appropriés: L'eau pulvérisée, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO2)	Moyens d'extinction appropriés: L'eau pulvérisée, Nébulisation d'eau, Poudre d'extincteur, Dioxyde de carbone (CO2), Dioxyde de carbone (CO2), Mousse résistant aux alcools	oui
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Peut produire des fumées toxiques de monoxyde de carbone en cas de combustion.	oui
5.3	Conseils aux pompiers: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Cordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.	Conseils aux pompiers: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Cordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Utiliser un appareil respiratoire approprié.	oui
6.1.1	Pour les non-secouristes: Mettre les personnes à l'abri.	Pour les non-secouristes: Mettre les personnes à l'abri. Risque de glissement particulier en cas du produit écoulé/répan-du.	oui
7.1	Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail: Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.	Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail: Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson.	oui
7.2		Les conditions de stockage: Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.	oui
7.2		Gérer les risques associés	oui
7.2		- Risques d'inflammabilité: Conserver dans un endroit frais.	oui
8.1		Valeurs limites d'exposition professionnelle (li-mites d'exposition sur le lieu de travail): changement dans la liste (tableau)	oui
8.2	Précautions d'emploi générales: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appa-reil respiratoire approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux.	Précautions d'emploi générales: Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Lavez les mains après chaque utilisation.	oui

**Interflon Food Lube G680**

Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)

date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Perti-nente pour la sécurité
8.2.2	Protection des yeux/du visage: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.	Protection des yeux/du visage: Travailler avec des verres de sécurité. Éviter le contact avec les yeux.	oui
8.2.2	Protection des mains: Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.	Protection des mains: Ne s'applique pas.	oui
9.1	Aspect		oui
9.1	Odeur: inodore	Odeur: Comme l'huile	oui
9.1	Autres paramètres de sécurité		oui
9.1	Point de fusion/point de congélation: non déterminé	Point de fusion/point de congélation: -39 °C	oui
9.1	Inflammabilité (solide, gaz): non pertinent, (fluide)	Inflammabilité: non combustible	oui
9.1	Limites d'explosivité: non déterminé	Limites inférieure et supérieure d'explosion: non combustible	oui
9.1	Point d'éclair: non déterminé	Point éclair: 260 °C	oui
9.1	Taux d'évaporation: non déterminé		oui
9.1	Température d'auto-inflammabilité: ≥325 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)	Température d'auto-inflammabilité	oui
9.1		Température de décomposition: non pertinent	oui
9.1	Viscosité cinématique: 680 cSt à 40 °C	Viscosité cinématique: 680 cSt à 40 °C non pertinent	oui
9.1	Solubilité(s): non déterminé	Solubilité(s): facilement soluble	oui
9.1	- n-octanol/eau (log KOW): cette information n'est pas disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): non pertinent	oui
9.1		Densité et/ou densité relative	oui
9.1	Densité de vapeur: cette information n'est pas disponible		oui
9.1	Viscosité		oui
9.1	Viscosité dynamique: 2,130 mPa s à 20 °C		oui
9.1	Propriétés explosives: pas explosif (SGH des Nations unies, annexe 4)		oui
9.1	Propriétés comburantes: aucune		oui
9.1		Densité de vapeur relative: des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles / non pertinent	oui

# Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

## Interflon Food Lube G680

Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)

date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Perti-nente pour la sécurité
9.1		Caractéristiques des particules: non pertinent (liquide)	oui
9.2	autres informations: il n'y a aucune information additionnelle	Autres informations	oui
9.2		Informations concernant les classes de danger physique: classes de danger selon SGH (dangers physiques): non pertinent	oui
9.2		Autres caractéristiques de sécurité: il n'y a aucune information additionnelle	oui
10.5	Matières incompatibles: Comburants	Matières incompatibles: Comburants, Comburants forts	oui
10.6	Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.	Produits de décomposition dangereux: Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.	oui
12.1	Toxicité: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	Toxicité	oui
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Des données ne sont pas disponibles.	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.	oui
12.6	Potentiel de perturbation du système endocrinien: Aucun des composants n'est énuméré.	Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$ .	oui
12.7	Autres effets néfastes	Autres effets néfastes: Des données ne sont pas disponibles.	oui
13.1	Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées: Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.	Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées: Ne pas jeter les résidus à l'égout.	oui
13.1	Traitements des déchets des conteneurs/embal-lages: Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.	Traitements des déchets des conteneurs/embal-lages: Cet article devrait être éliminé en suivant les procédures applicables aux déchets dangereux. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.	oui
14.1	Numéro ONU: pas attribué	Numéro ONU: non soumis aux règlements sur le transport	oui
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU: pas attribué	Désignation officielle de transport de l'ONU: non pertinent	oui
14.3	Classe(s) de danger pour le transport: pas attribué	Classe(s) de danger pour le transport: aucune	oui
14.7	Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG): pas attribué	Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG): Non soumis aux règlements sur le transport: RTMD de l'ONU	oui
15.1		Toxic Substance Control Act (TSCA): tous les composants sont énumérés (ACTIVE) ou	oui

# Fiche de Données de Sécurité

selon Règlement sur les produits dangereux (RPD)

## Interflon Food Lube G680

Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)

date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Perti-nente pour la sécurité
		exemptés de la liste	
15.1		Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313): aucun des composants n'est énuméré	oui
15.1		Right to Know Hazardous Substance List	oui
15.1		Hazardous Substance List (NJ-RTK): aucun des composants n'est énuméré	oui
15.1	Teneur en COV: Regulated Volatile Organic Compounds (VOC-EPA): Regulated Volatile Organic Compounds (VOC-Cal ARB):		oui
15.1		NPCA-HMIS® III: changement dans la liste (tableau)	oui
15.1		NFPA® 704: changement dans la liste (tableau)	oui
15.1		Réglementations nationales (Canada)	oui
15.1		Liste intérieure des substances (LIS): Tous les composants sont énumérés.	oui
15.1		Inventaires nationaux	oui
15.1		Inventaires nationaux: changement dans la liste (tableau)	oui
16		Abréviations et acronymes: changement dans la liste (tableau)	oui
16	Principales références bibliographiques et sources de données: Règlement sur les produits dangereux (RPD). Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	Principales références bibliographiques et sources de données: Règlement sur les produits dangereux (RPD) SOR/2022-272: Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (SGH, septième édition révisée) Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	oui
16		Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)	oui
16		Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3): changement dans la liste (tableau)	oui

### Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
Asp. Tox.	Danger en cas d'aspiration
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
ED	Perturbateur endocrinien
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances)

**Interflon Food Lube G680**Numéro de la version: 6.3  
Remplace la version de: (5)date de publication  
2025-10-28

Révision: 2025-10-28

Abr.	Description des abréviations utilisées
	chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
NPCA-HMIS® III	National Paint and Coatings Association: Hazardous Materials Identification System - HMIS® III, Third Edition
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (base de données de NIOSH avec des informations toxicologiques)
RTMD de l'ONU	Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

**Principales références bibliographiques et sources de données**

Règlement sur les produits dangereux (RPD)

SOR/2022-272: Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (SGH, septième édition révisée)

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

**Procédure de classification**

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

**Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)**

Code	Texte
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Clause de non-responsabilité**

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.